



Assemblée générale

Distr. limitée
3 avril 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session Cinquième Commission

Point 116 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Projet de décision présenté par le Vice-Président à l'issue de consultations officieuses

Rapports du Bureau des services de contrôle interne

L'Assemblée générale :

a) Prend note des rapports ci-après :

i) Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur les suites données à l'examen des pratiques concernant les programmes et l'administration du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) effectué en 1997 (A/54/764);

ii) Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le suivi de l'examen des programmes et des pratiques administratives du Programme des Nations Unies pour l'environnement effectué en 1996 (A/54/817);

iii) Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit de l'Opération sur le terrain pour les droits de l'homme au Rwanda lancée par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (A/54/836);

iv) Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'inspection des résultats du regroupement des trois départements s'occupant des questions économiques et sociales en un Département des affaires économiques et sociales (A/55/750);

b) Réaffirme que les rapports du Bureau des services de contrôle interne doivent être examinés au titre des points pertinents de l'ordre du jour de l'Assemblée générale, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies et du Règlement intérieur de l'Assemblée.

* Nouveau tirage pour raisons techniques.